

cern information

AUX ELECTEURS FRANCAIS RESIDANT EN SUISSE

Elections municipales du 14 mars 1971 : vote par procuration

Les personnes désireuses de voter par procuration devront se présenter au Consulat Général de France, 11 rue Imbert Galloix à Genève, munies de leurs pièces d'identité, avant le 10 mars prochain, afin de remplir les formulaires nécessaires.

Rappelons que la personne mandatée doit être inscrite sur la même liste électorale que la personne qui donne procuration. Toutefois, pour Paris et Lyon, la personne mandatée peut être sur la liste électorale d'un autre arrondissement que celui où est inscrite la personne qui donne procuration.

Rappelons aussi qu'afin de pouvoir établir un mandat valable, il faut bien connaître l'état-civil de la personne choisie, en particulier ses date et lieu de naissance.

J. F. Barthélemy/2855

N.B. : A titre indicatif, les bureaux du Consulat sont ouverts du Lundi au Vendredi inclus, le matin de 09h.00 à 12h.00 et l'après-midi de 14h.15 à 16h.00.

*

A TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL

Au moment des vacances scolaires d'été, le CERN va disposer d'un petit nombre de postes temporaires (notamment aux ateliers) qu'il peut offrir à des enfants de fonctionnaires. Pour rendre les chances égales, nous demandons à chaque parent intéressé de faire parvenir avant le 15 avril à la Division du Personnel une demande d'engagement pour leur enfant. Les formulaires peuvent être demandés à la Division du Personnel, Service des Boursiers et Visiteurs, Lab. 5 - 3ème étage - Bureau No.2-025, tél. 2847. Les demandes reçues seront examinées simultanément au moment où un poste se présentera. Les traitements seront fixés d'après la nature du poste et les capacités des candidats, qui, rappelons-le, doivent avoir au moins 18 ans.

Division du Personnel

*

HOUSING IN GENEVA

Due to the acute housing shortage in Geneva, the Housing Service is having great difficulty in finding accommodation for the new members of the personnel. It is therefore requested that any person who is about to leave a furnished or unfurnished flat, kindly inform the Housing Service (Tel. 3081) so that efforts are made to obtain the flat for a new staff member.

Housing Service

*

BARAQUE 556

La baraque 556 sera démontée et enlevée du site dans le courant du mois de mars. Les quatre dortoirs existant dans ce local ne seront pas remplacés.

Gérant Zone U

*

LOOKING FOR ...

Three copies of the book 'Report on the Algorithmic Language Algol 68' (Code 518-5 FED - No. d'acquis. C 249-51/70) have disappeared from the Computer Documentation Office. For further information please call 2371 or 2379.

ON RECHERCHE ...

La personne qui a emprunté un oscilloscope TEKTRONIX type 502 dans la Salle de Contrôle Neutrino est priée de se mettre en contact avec Mlle Maiwald - Tél. 4279.

IMPOT FRANCAIS SUR LES REVENUS 1969

DECLARATION DES REVENUS 1970

L'impôt français sur les revenus de 1969 va être mis en recouvrement. Cette année, il ne sera pas nécessaire d'envoyer photocopie de l'avertissement que vous recevrez à M. Barthélemy comme par le passé, sauf si la mention "Impôt remboursable par le CERN" ne figure pas sur l'avertissement. Les détails concernant la procédure de remboursement seront communiqués en temps voulu.

Les fonctionnaires français qui ont résidé en France en 1970 sont tenus de déclarer leurs revenus et ce, avant le 1er mars.

- A cet effet, la Division des Finances va leur faire parvenir :
- l'attestation de salaire CERN pour 1970,
 - un formulaire No 2041 - Notice Explicative ,
 - un formulaire No 2042 - Déclaration des Revenus de l'année 1970,
 - un formulaire No 2047 - Déclaration des Revenus encaissés hors de France (annexe à la Déclaration No 2042).

D'autre part, des formulaires No 2044 - Revenus fonciers - sont à leur disposition, soit au Bureau de M. Barthélemy (No 4014 - 4ème étage - Labo 5), soit au Bureau de M. Degrange (No 6002 - 6ème étage - Bâtiment de l'Administration).

J.F. Barthélemy

*

RENCONTRE DE MIDI

Mercredi 10 mars
12.30
Salle du Conseil

" LES REVES"

Pourquoi rêvons-nous chaque nuit ? Peut-on interpréter les rêves? Deux des questions qui seront abordées par le Docteur Mutrux de la Clinique psychiatrique de Bel-Air au cours de sa conférence, qui sera donnée en français.

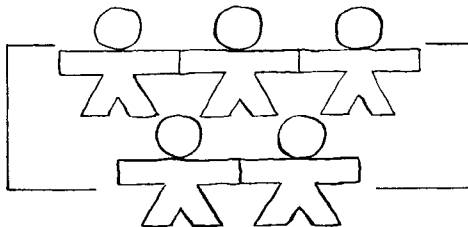
Wednesday, March 10
12.30
Council Chamber

"DREAMS"

A conference given in French about dreams, their nature and their interpretations.

Questions may be asked in English.

by Dr. Mutrux, psychiatrist.



association du personnel

FONDS D'ENTRAIDE *****

Dans le bulletin d'information hebdomadaire No 4 du 24.1.71, un long article a été consacré à l'activité du Fonds d'Entraide. C'était en fait le rapport moral et de gestion du Comité actuellement en fonction. Nous vous rappelons sa composition :

- Mme LOUVRIER - Conseillère technique permanente (membre de droit)
- MM. BAARLI - Président
- NICHOLS - Vice-Président
- RAZUREL - Secrétaire
- DOZIO - Trésorier
- DELTENRE)
- MAGNY -) Membres
- RENAUDOT)
- BEL - Suppléant

Selon le règlement du Fonds (Article 5 - renouvellement de la Commission) trois membres sont à remplacer chaque année. Les membres sortant sont MM. MAGNY et RAZUREL qui restent les deux derniers représentants du comité provisoire qui gère le Fonds depuis sa fondation. Un membre suppléant est à nommer également.

Les élections pour les trois nouveaux membres auront lieu au cours de la prochaine Assemblée générale annuelle, le 24 mars 1971. Nous prions toutes les personnes qui seraient intéressées à poser leur candidature pour siéger à la Commission du Fonds d'Entraide de bien vouloir se faire connaître, aussitôt que possible, auprès du Secrétariat de l'Association.